

La loi contre la haine est promue au Venezuela



Caracas, 22 mars (RHC)- La défenseure publique du Venezuela, Carmen Marisela Castro, a signé une instruction élaborée par l'Assemblée Nationale Constituyente afin de faire respecter la Loi contre la Haine pour la Cohabitation Pacifique et la Tolérance.

Carmen Marisela Castro a expliqué que cette instruction répond à la réapparition d'actions discriminatoires, de la haine et de la violence politique dans ce pays sud-américain ces derniers mois contre des sympathisants de la Révolution Bolivarienne.

La fonctionnaire a relevé que l'organe judiciaire se joint à l'exhortation approuvée par l'Assemblée Nationale Constituyente pour démontrer au monde la volonté du peuple vénézuélien en faveur de la paix et de la justice sociale malgré le harcèlement national et international.



Radio Habana Cuba